



Informations concernant la procédure d'inscription et l'examen de la FIFA pour les agents

Édition : janvier 2026



Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Comment faire pour obtenir une licence d'agent via l'examen de la FIFA pour les agents ?....	5
3. Qui est chargé de vérifier le respect des critères d'éligibilité ?	6
4. Quand est-il possible de déposer une demande de licence pour exercer la fonction d'agent ? 6	
5. Je souhaite déposer une demande de licence, mais la fenêtre d'inscription est fermée. Que dois-je faire ?	7
6. Existe-t-il des exigences en matière de formation ou de critères professionnels pour devenir agent ?	7
7. Est-il possible d'exercer la profession d'agent sans obtenir de licence au préalable ?	7
8. Qu'est-ce que l'examen de la FIFA pour les agents ?	7
9. Comment se déroule l'examen de la FIFA pour les agents ?	8
10. Comment valider son inscription pour l'examen de la FIFA pour les agents ?	8
11. Les candidats peuvent-ils modifier la langue, le site ou l'horaire de leur examen ultérieurement ?	9
12. Quand la session d'examen débute-t-elle ? Quand dois-je me connecter ?	9
13. Les candidats doivent-ils s'acquitter de frais d'examen ?	9
14. À combien s'élèvent les frais d'examen et quelles sont les modalités de paiement ?	10
15. Que se passe-t-il si je ne m'acquitte pas des frais d'examen ?	10
16. Où trouver la réservation de ma session d'examen ?	10
17. Les frais d'examen sont-ils remboursables ?	10
18. Je souhaite retirer ma demande de licence car je ne serai pas en mesure de me présenter à l'examen de la FIFA pour les agents. Que dois-je faire ?	11
19. J'ai accidentellement retiré ma demande de licence. Est-il possible de la rétablir ?	11
20. Les associations membres de la FIFA sont-elles autorisées à percevoir des frais liés à l'examen de la FIFA pour les agents ?	11
21. Quel est le rôle des associations membres de la FIFA au cours du processus d'examen ?	11
22. Combien de fois est-il possible de passer l'examen de la FIFA pour les agents ?	12
23. Le territoire sur lequel un candidat passe l'examen a-t-il une quelconque incidence ?	12
24. Les candidats doivent-ils se rendre sur un site d'examen spécifique pour passer l'examen de la FIFA pour les agents ?	12
25. Comment fonctionne la surveillance à distance ?	12
26. Quelles sont les exigences minimales en ce qui concerne la salle d'examen ?	13
27. Les candidats peuvent-ils passer l'examen depuis un endroit public ?	14
28. Mes animaux de compagnie peuvent-ils rester dans la pièce avec moi ?	14
29. De quels appareils un candidat a-t-il besoin pour passer l'examen ?	14

30. Quels sont les documents à présenter et les exigences techniques à satisfaire afin de passer l'examen de la FIFA pour les agents ?	15
31. Que se passe-t-il si un candidat n'utilise pas le navigateur d'examen sécurisé pendant l'examen ?	15
32. Que se passe-t-il si un candidat ne dispose pas d'un smartphone compatible et en état de marche et/ou s'il souhaite passer l'examen uniquement à l'aide d'une webcam ?	15
33. Que se passe-t-il si un candidat ne se connecte pas à la session d'examen via l'application mobile et/ou s'il n'est pas en mesure de connecter la caméra de son smartphone et qu'il se connecte uniquement via l'application Internet ?	16
34. Que se passe-t-il si un candidat n'est pas en mesure d'activer le partage d'écran pendant la configuration de ses appareils pour l'examen ?	16
35. Que se passe-t-il si un candidat ne satisfait pas aux exigences techniques durant les vérifications préalables à l'examen en amont de la session ?	16
36. Quel est le rôle des surveillants le jour de l'examen ?	17
37. L'examen est-il disponible dans toutes les langues officielles de la FIFA ?	17
38. Le matériel pédagogique est-il disponible dans toutes les langues officielles de la FIFA ?	17
39. Est-il possible d'apporter des modifications au matériel pédagogique ?	17
40. Puis-je utiliser des copies (papier) imprimées du matériel de pédagogique ou de tout autre document pendant la session d'examen ?	17
41. Que se passe-t-il si un candidat n'est pas en mesure de présenter la pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue utilisée lors de la procédure de demande de licence au cours des vérifications préalables à l'examen ?	18
42. Que se passe-t-il si les informations indiquées sur la pièce d'identité présentée au cours des vérifications préalables à l'examen et/ou l'apparence physique du candidat ne correspondent pas à celles apparaissant sur la pièce d'identité utilisée lors de la procédure de demande de licence ?	18
43. La pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue que je compte utiliser lors de la procédure de demande de licence sur la plateforme contient des caractères non latins. Que dois-je faire ?	18
44. La pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue que je compte utiliser lors de la procédure de demande de licence sur la plateforme a expiré. Que dois-je faire ?	19
45. Quels sont les objets autorisés pendant la session d'examen ?	19
46. Que se passe-t-il si un candidat se trouve en possession d'un objet interdit au cours des vérifications préalables à l'examen ?	20
47. Que se passe-t-il si un candidat se trouve en possession d'un objet interdit pendant l'examen ?	20
48. Je souhaite demander une adaptation de la session pour cause de handicap. Comment dois-je m'y prendre ?	20
49. Aurai-je la possibilité de me familiariser à l'avance avec la plateforme et le logiciel utilisés pour l'examen en ligne ?	20
50. Qu'est-ce que l'examen blanc ? Est-il obligatoire ?	21
51. La FIFA propose-t-elle des tests pour évaluer les connaissances des candidats ?	21

52.	Est-il possible d'utiliser un deuxième écran pendant l'examen de la FIFA pour les agents ? 21	
53.	Puis-je utiliser un VPN pour passer l'examen de la FIFA pour les agents ?	21
54.	Est-il possible de commencer l'examen de la FIFA pour les agents immédiatement après s'être connecté à la plate-forme ?	22
55.	Est-il possible d'utiliser d'autres logiciels/navigateurs ou de visiter des sites Internet externes pendant l'examen ?	22
56.	Quelles sont les règles de comportement à respecter ?	22
57.	Que se passe-t-il en cas de retard à l'examen ?	23
58.	Comment m'assurer de ne pas enfreindre les règles de comportement ?	23
59.	J'ai une question le jour de l'examen. En quelle langue puis-je la poser ?	24
60.	Quelles langues parlent les surveillants ?	24
61.	J'ai besoin d'une assistance technique avant, pendant ou après la session d'examen. Que dois-je faire ?	24
62.	Est-il possible de modifier son adresse électronique une fois la demande de licence envoyée via la plateforme ?	24
63.	Est-il possible de quitter volontairement la session d'examen après avoir répondu à toutes les questions mais avant l'expiration de la limite de temps ?	25
64.	Mon ordinateur a dû redémarrer. Le compte à rebours de l'examen s'arrête-t-il en cas de déconnexion de la plateforme ?	25
65.	Je n'ai pas accès à Internet ou ma connexion est interrompue pendant l'examen de la FIFA pour les agents. Que dois-je faire ?	25
66.	Je n'ai plus de batterie. Que dois-je faire ?	25
67.	Comment sont présentées les questions ?	25
68.	Ai-je le droit de faire une pause pendant la session d'examen de la FIFA pour les agents ? 26	
69.	Je n'ai pas soumis mes réponses avant la fin du temps imparti. Que se passe-t-il ?	26
70.	Quand sont communiqués les résultats de l'examen ?	26
71.	De combien de temps dispose un candidat pour demander à revoir ses réponses après avoir raté l'examen ?	26
72.	Comment se déroule la procédure de demande de révision des réponses ?	26
73.	Quelle est la marche à suivre pour signaler un incident survenu pendant ma session d'examen ?	27

1. Introduction

À la suite de l'approbation du [Règlement sur les agents de la FIFA \(édition : 2025\)](#) (ci-après : le « règlement ») par le Conseil de la FIFA le 10 décembre 2024 et de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, et tel que stipulé dans la [circulaire n°1919 de la FIFA](#), le présent document vise à fournir de plus amples informations sur le processus de demande de licence et sur l'examen de la FIFA pour les agents, une étape essentielle pour toute personne souhaitant obtenir une licence d'agent.

i) les règles de l'examen de la FIFA pour les agents (ci-après : les « règles ») et ii) les présentes informations sur la procédure de licence et le document relatif à l'examen de la FIFA pour les agents font partie intégrante des procédures de l'examen de la FIFA pour les agents. Les candidats ayant présenté une demande de licence d'agent de la FIFA sur la plateforme doivent lire ces documents, accepter d'être liés par leur contenu et s'y conformer.

Il s'agit d'un document évolutif, destiné à être mis à jour régulièrement par le département Agents de la FIFA afin de répondre aux interrogations portant sur le processus de demande de licence et l'examen de la FIFA pour les agents.

Les termes utilisés dans le présent document et ne disposant pas d'une définition distincte sont définis dans le règlement et/ou les règles.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter directement par courriel à l'adresse regulatory@fifa.org.

2. Comment faire pour obtenir une licence d'agent via l'examen de la FIFA pour les agents ?

Pour obtenir une licence autorisant l'exercice de la fonction d'agent, une personne physique (ci-après : le « candidat ») doit :

- présenter une demande de licence complète, ce qui comprend le paiement des frais d'examen et l'organisation de sa participation à une session d'examen via la plateforme accessible à l'adresse agents.fifa.com ;
- satisfaire aux critères d'éligibilité (cf. article 5 du règlement) ;
- passer l'examen blanc ;
- réussir l'examen de la FIFA pour les agents (cf. article 6 du règlement) ;
- s'acquitter des frais de licence annuels à la FIFA (cf. article 7 du règlement).

Tout manquement d'un candidat à satisfaire aux critères d'éligibilité entraîne :

- une interdiction de participer à l'examen et

- le rejet de la demande de licence.

3. Qui est chargé de vérifier le respect des critères d'éligibilité ?

Le secrétariat général de la FIFA est chargé de vérifier le respect des critères d'éligibilité. Il est en droit de procéder à une enquête à n'importe quelle étape de la candidature. À cet égard, tout candidat doit satisfaire, dans un délai raisonnable, aux demandes de documents, informations ou autres éléments de toute nature en sa possession de la part du secrétariat général de la FIFA. Il doit également, sur demande, se procurer et fournir les documents de toute nature dont il n'est pas en possession mais qu'il est en capacité d'obtenir. Tout manquement aux demandes de l'administration de la FIFA pourra entraîner le rejet de la demande de licence. Si le secrétariat général de la FIFA en fait la demande, un document (ou extrait) doit être fourni en anglais, espagnol ou français.

De plus, chaque association membre, club, joueur, entraîneur, ligue centralisée ou agent doit aider la FIFA à enquêter sur tout cas de non-conformité potentielle aux critères d'éligibilité établis par l'article 5 du règlement, et ce en fournissant toutes les informations dont il ou elle dispose ou qui sont demandées par la FIFA. Tout manquement aux demandes de l'administration de la FIFA pourra entraîner des sanctions de la part de la Commission de Discipline de la FIFA.

En cas de non-respect des critères d'éligibilité, une notification est envoyée par le secrétariat général de la FIFA. En l'absence de notification, le candidat peut passer l'examen. Cette notification tient lieu de décision finale du secrétariat général de la FIFA aux fins de l'article 50 des [Statuts de la FIFA](#).

4. Quand est-il possible de déposer une demande de licence pour exercer la fonction d'agent ?

Une personne physique peut demander une licence pour exercer la fonction d'agent via la plateforme. Toutefois, l'examen de la FIFA pour les agents est organisé une fois par an et les demandes ne sont possibles que durant des périodes bien précises.

Les périodes d'inscription et toute autre information pertinente sont régulièrement communiquées par voie de circulaire et publiées dans la section Département Agents du site Internet officiel de la FIFA.

5. Je souhaite déposer une demande de licence, mais la fenêtre d'inscription est fermée. Que dois-je faire ?

Vous devez attendre l'ouverture de la prochaine fenêtre d'inscription pour l'examen. Veuillez consulter régulièrement la section Département Agents du site Internet officiel de la FIFA pour connaître les dates exactes.

6. Existe-t-il des exigences en matière de formation ou de critères professionnels pour devenir agent ?

Non. Il n'existe aucune exigence en matière de formation ou de critères professionnels pour obtenir une licence d'agent.

7. Est-il possible d'exercer la profession d'agent sans obtenir de licence au préalable ?

Aucune dérogation ne peut être accordée sur la base de la profession du candidat (avocat, comptable, ancien joueur ou entraîneur, etc.).

Seules les personnes disposant d'une licence en vertu d'un système d'émission établi en accord avec la législation nationale du territoire d'une association membre, sous réserve que la dérogation ait été approuvée par la FIFA sur demande de l'association membre concernée via la plateforme, peuvent exercer le métier d'agent sans passer l'examen de la FIFA pour les agents.

8. Qu'est-ce que l'examen de la FIFA pour les agents ?

L'examen consiste en un questionnaire à choix multiples élaboré par la FIFA et vise à tester les connaissances du candidat à propos de la réglementation de la FIFA relative au système des transferts et du matériel pédagogique mis à sa disposition (études de cas, programme et guide de la FIFA sur la prévention en faveur des enfants à destination des associations membres – FIFA Guardians™, Guide sur le recrutement éthique de la FIFA, etc.). Les documents concernés sont les suivants :

- Règlement sur les agents de la FIFA
- Règlement du Statut et du Transfert des Joueurs de la FIFA
- Règlement de la Chambre de compensation de la FIFA
- Statuts de la FIFA
- Code d'éthique de la FIFA

- Code disciplinaire de la FIFA

Le secrétariat général de la FIFA peut décider d'ajouter d'autres documents et règlements de la FIFA que ceux énoncés ci-dessus au programme de l'examen. Assurez-vous de consulter régulièrement le matériel pédagogique mis à votre disposition sur la plateforme.

L'examen est composé de 20 questions à choix multiples (une ou plusieurs bonnes réponses possibles), chacune correspondant à 5% de la note finale. Pour rapporter un point, une réponse doit être intégralement exacte. Les réponses videntes, partiellement exactes ou fausses ne rapportent pas de point. Le système de notation n'inclut pas de demi-point. Si une question implique plusieurs réponses, toutes les réponses exactes doivent avoir été sélectionnées pour que le point soit accordé. Par exemple, si une question implique deux réponses ou plus et que toutes les réponses correctes ne sont pas sélectionnées, la réponse du candidat à la question sera considérée comme fausse.

Tous les candidats sont soumis aux questions d'une même base de données. Chaque candidat se voit proposer une série unique de questions générées automatiquement dans la langue de son choix à partir de cette base de données.

Chaque candidat doit passer l'examen de manière individuelle. Un candidat est autorisé à consulter le contenu de la plateforme (examen à livres électroniques ouverts) mais ne peut en aucun cas consulter une autre personne lorsqu'il passe l'examen.

Le candidat dispose de 60 minutes pour répondre aux questions et doit obtenir 75% de bonnes réponses.

9. Comment se déroule l'examen de la FIFA pour les agents ?

Après une consultation menée avec le groupe de travail sur les agents, il a été décidé que cet examen se tiendrait désormais en ligne et à distance. Il n'est donc pas nécessaire de se rendre sur le site d'examen d'une association membre. L'examen est contrôlé à distance par des surveillants compétents.

Les candidats sélectionnent la session d'examen de leur choix parmi les différents horaires proposés, selon les disponibilités.

10. Comment valider son inscription pour l'examen de la FIFA pour les agents ?

Les candidats seront invités à choisir leur créneau horaire et leur langue d'examen, mais aussi à s'acquitter des frais d'examen au début de la procédure de demande de licence, sur la plateforme. Les informations à cet égard seront confirmées en temps utile. Si un nombre important de

candidats sont approuvés, la FIFA se réserve le droit d'organiser des sessions d'examen supplémentaires.

11. Les candidats peuvent-ils modifier la langue, le site ou l'horaire de leur examen ultérieurement ?

Les candidats n'ont pas la possibilité de modifier leur date d'examen, mais il peuvent en revanche demander un changement d'horaire (le même jour), de langue ou de site, conformément aux procédures qui leur ont été communiquées par la FIFA. Toutefois, aucune demande concernant l'horaire, le lieu ou la langue de l'examen ne sera acceptée après expiration de la date limite.

Pour effectuer un changement, les candidats doivent se connecter à la [plateforme de réservation de l'examen](#), cliquer sur « Demander un changement » et remplir le formulaire.

12. Quand la session d'examen débute-t-elle ? Quand dois-je me connecter ?

La session d'examen débute 60 minutes avant le début de l'examen. Pour éviter toute ambiguïté, si votre session d'examen est prévue à 9h00, elle sera ouverte à partir de 8h00.

Les candidats doivent s'assurer que tous leurs appareils sont bien connectés à la plateforme d'examen et que toutes les fonctionnalités de la webcam, de partage d'écran, de microphone, de haut-parleur, de caméra de smartphone, etc. sont opérationnelles, conformément aux exigences de l'examen.

Tout candidat dont les appareils ne seront pas connectés à la plateforme d'examen 30 minutes avant le début de l'examen sera éliminé.

Les candidats sont donc encouragés à se connecter à leur session le plus tôt possible.

Tout candidat se connectant plus de 30 minutes après le début de la session d'examen sera réputé en retard. Par exemple, si votre session d'examen débute à 9h00 et que vous vous connectez à 8h31, vous serez considéré comme étant en retard.

À ce titre, tout candidat qui ne se présente pas à la session d'examen conformément à l'échéancier prévu par la FIFA sera exclu de l'examen.

13. Les candidats doivent-ils s'acquitter de frais d'examen ?

Tout candidat doit payer des frais d'examen à la FIFA permettant de couvrir les frais d'organisation et de tenue de l'examen.

14. À combien s'élèvent les frais d'examen et quelles sont les modalités de paiement ?

Les candidats pourront consulter le détail du montant des frais d'examen, ainsi que le moyen et la date limite de paiement pour les frais d'examen, sur la plateforme, avant l'envoi de leur candidature.

15. Que se passe-t-il si je ne m'acquitte pas des frais d'examen ?

Les candidats qui ne règlent pas les frais d'examen ne seront pas en mesure de réserver leur session d'examen et ne pourront donc pas se présenter à l'examen.

16. Où trouver la réservation de ma session d'examen ?

Une fois leur session d'examen réservée, les candidats peuvent se connecter à la [plateforme de réservation](#) et se rendre dans la section « Ma réservation » pour en consulter les détails.

L'examen sera annoncé sept jours au moins avant la session, sur l'application mobile de l'examen de la FIFA pour les agents. L'horaire indiqué dépend des paramètres choisis sur votre appareil.

L'horaire sur la plateforme Internet de l'examen est indiqué en temps universel coordonné (UTC).

17. Les frais d'examen sont-ils remboursables ?

Les demandes de remboursement des frais d'examen doivent être présentées dans le délai spécifié sur la plateforme.

Pour éviter toute ambiguïté, si une demande de licence est rejetée, les frais d'examen ne sont pas remboursés, même si ce rejet intervient dans le délai imparti pour solliciter un tel remboursement.

Pour demander le remboursement des frais d'examen, connectez-vous à la plateforme, rendez-vous ensuite sur la page « Demande de licence » et choisissez « Retirer une demande de licence ».

Réfléchissez bien avant de procéder au retrait de votre demande, car celle-ci ne pourra pas être rétablie ultérieurement.

Tout candidat souhaitant passer l'examen à une date ultérieure devra à nouveau s'acquitter des frais correspondants.

18. Je souhaite retirer ma demande de licence car je ne serai pas en mesure de me présenter à l'examen de la FIFA pour les agents. Que dois-je faire ?

Les candidats sont invités à se connecter à la plateforme, puis à se rendre sur la page « Demande de licence » et choisir « Demande de retrait de licence ».

Réfléchissez bien avant de procéder au retrait de votre demande, car celle-ci ne pourra pas être rétablie ultérieurement.

Veuillez vous reporter à la section « Les frais d'examen sont-ils remboursables ? » pour plus de détails sur la politique de remboursement.

19. J'ai accidentellement retiré ma demande de licence. Est-il possible de la rétablir ?

Non, une fois votre demande retirée, il n'est pas possible de la rétablir.

Veuillez vous reporter à la section « Les frais d'examen sont-ils remboursables ? » pour plus de détails sur la politique de remboursement.

20. Les associations membres de la FIFA sont-elles autorisées à percevoir des frais liés à l'examen de la FIFA pour les agents ?

Non, les associations membres ne sont pas autorisées à percevoir de frais liés à l'examen.

21. Quel est le rôle des associations membres de la FIFA au cours du processus d'examen ?

Les associations membres de la FIFA continuent de veiller à ce que tous les candidats répondent aux critères d'éligibilité prévus par l'article 5 du règlement. Contrairement aux éditions précédentes, les fédérations ne sont plus chargées de l'organisation des sessions d'examen d'un point de vue logistique.

22. Combien de fois est-il possible de passer l'examen de la FIFA pour les agents ?

Vous pouvez vous présenter à l'examen une fois par session, à condition de déposer une nouvelle demande de licence après chaque échec.

23. Le territoire sur lequel un candidat passe l'examen a-t-il une quelconque incidence ?

Non. Le territoire sur lequel un candidat passe l'examen pour obtenir une licence d'agent n'a aucune incidence. S'il réussit l'examen, il obtiendra une licence émise par la FIFA et non par l'association membre concernée. Le territoire sur lequel l'examen a été passé ne sera pas pris en considération dans l'éventualité d'une résolution de litiges ou pour une quelconque question disciplinaire. Il n'en sera pas fait mention sur la plateforme des agents de la FIFA.

24. Les candidats doivent-ils se rendre sur un site d'examen spécifique pour passer l'examen de la FIFA pour les agents ?

Il est possible de passer cet examen en ligne avec une surveillance à distance de n'importe où dans le monde, à condition que la pièce dans laquelle le candidat se trouve satisfasse aux exigences minimales et aux spécifications techniques.

Pour information, les espaces publics ou densément occupés ne sont pas considérés comme des lieux appropriés pour passer l'examen, même si les spécifications techniques y sont respectées.

25. Comment fonctionne la surveillance à distance ?

Lors de l'examen blanc, il vous sera demandé de télécharger l'application mobile de l'examen de la FIFA pour les agents sur votre smartphone. Il vous sera également demandé de télécharger et de configurer le navigateur d'examen sécurisé, en suivant les instructions présentées lors de l'examen blanc.

Chaque participant dispose de son propre surveillant nommé par la FIFA pendant l'examen. Il est chargé d'effectuer les vérifications préalables à l'examen et de vous surveiller tout au long de

celui-ci. Vous pourrez communiquer avec votre surveillant via le flux vidéo de l'application, sur votre smartphone, votre webcam ou la messagerie instantanée.

Système de surveillance multimodal

En plus de vous surveiller via la caméra et le micro de votre smartphone, le surveillant vous demandera d'activer votre webcam et de partager votre écran. Ces mesures visent à permettre à chaque candidat de passer l'examen dans les meilleures conditions possibles.

Vous devrez connecter la caméra de votre smartphone et votre webcam, et partager votre écran au début de votre session d'examen. Vos deux caméras devront rester connectées tout au long de la session et le partage d'écran maintenu.

Assurez-vous que vos appareils soient entièrement chargés ou connectés à une source d'alimentation pendant toute la durée de l'examen. Une perte de connexion peut entraîner l'annulation de l'examen. Veuillez noter qu'un soutien pourra vous être fourni avant, pendant et après l'examen.

26. Quelles sont les exigences minimales en ce qui concerne la salle d'examen ?

La FIFA informe chaque candidat des exigences minimales concernant la salle d'examen, notamment :

- la salle doit offrir un espace privatif et silencieux (les bruits en arrière-plan, tels que la musique ou la télévision, ne sont pas autorisés) et disposer d'un éclairage naturel ou artificiel adéquat.
- Aucune autre personne n'est admise dans la même pièce que le candidat pendant la session d'examen. S'ils décident de se présenter à l'examen depuis leur domicile ou leur bureau, les candidats doivent veiller à ce que personne n'entre dans la pièce pendant la durée de la session ;
- la salle ne peut être partagée avec un autre candidat à l'examen ;
- il est interdit de passer l'examen depuis un véhicule ou un endroit public tel qu'un café, un restaurant, un parc, un hall d'hôtel ou un centre commercial ;
- aucun écran ou ordinateur supplémentaire n'est autorisé (s'ils ne peuvent être déplacés, ils doivent être éteints, débranchés et tournés vers le mur) ;
- tout objet se trouvant dans la salle d'examen, y compris les œuvres murales et les affiches, est susceptible d'être contrôlé par le surveillant ;
- la présence de notes ou d'ouvrages sur le bureau ou la table est prohibée. Si vous disposez d'un tableau blanc ou d'un tableau à feuilles, rien ne doit être écrit dessus ;

- aucune forme de tabagisme (y compris le vapotage) n'est autorisée pendant la session d'examen ;
- les candidats ne sont pas autorisés à parler, à lire à haute voix, à faire des captures d'écran ou des enregistrements de tout ou partie de l'examen par quelque moyen que ce soit, à envoyer des messages à qui que ce soit par quelque moyen que ce soit, à faire des signes ou à communiquer avec qui que ce soit par quelque moyen que ce soit pendant la session d'examen.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ces critères entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

27. Les candidats peuvent-ils passer l'examen depuis un endroit public ?

Non. Chaque candidat doit se trouver dans une salle disposant d'une connexion internet rapide et stable. Aucune autre personne n'est admise dans la même pièce que le candidat pendant la session d'examen.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ces critères entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

28. Mes animaux de compagnie peuvent-ils rester dans la pièce avec moi ?

Aucun animal de compagnie n'est autorisé dans la pièce pendant toute la durée de la session d'examen.

29. De quels appareils un candidat a-t-il besoin pour passer l'examen ?

Chaque candidat doit disposer de son propre ordinateur portable ou de bureau pour passer l'examen. Celui-ci doit être doté d'une caméra et d'un microphone en état de marche.

Chaque candidat doit également disposer d'un smartphone doté d'une caméra et d'un microphone en état de marche. Cet appareil secondaire est orienté vers le candidat et permet au surveillant de bénéficier d'un angle de vue différent

ainsi que d'une meilleure vue d'ensemble de la salle d'examen.

Ce smartphone ne peut être utilisé que comme appareil secondaire. Les candidats ne sont pas autorisés à passer l'examen sur l'appareil secondaire en cas de problème affectant leur ordinateur portable ou de bureau.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ces critères entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

30. Quels sont les documents à présenter et les exigences techniques à satisfaire afin de passer l'examen de la FIFA pour les agents ?

Chaque candidat doit remplir les exigences minimales indiquées ci-après.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ces critères entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

1. Chaque candidat doit présenter une pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue et en cours de validité, utilisée pour la procédure de demande de licence sur la plateforme. Il doit s'agir d'un document original (et non d'une copie ou d'une photo de celui-ci).
2. L'application mobile de l'examen de la FIFA pour les agents doit être téléchargée sur le smartphone.
3. Le logiciel navigateur d'examen sécurisé et son fichier de configuration doivent être téléchargés et installés sur l'ordinateur portable ou de bureau.

Veuillez consulter les [spécifications techniques](#) pour de plus amples informations en ce qui concerne les exigences techniques.

31. Que se passe-t-il si un candidat n'utilise pas le navigateur d'examen sécurisé pendant l'examen ?

Il revient aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des conditions de l'examen. S'ils n'utilisent pas le navigateur d'examen sécurisé, l'accès à l'examen leur sera refusé.

S'il s'avère que certains candidats n'utilisent pas le navigateur d'examen sécurisé pendant la session d'examen, ils seront suspendus et se verront refuser l'inscription lors de la prochaine fenêtre d'examen, conformément aux règles.

32. Que se passe-t-il si un candidat ne dispose pas d'un smartphone compatible et en état de marche et/ou

s'il souhaite passer l'examen uniquement à l'aide d'une webcam ?

Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des exigences requises. Si certaines exigences ne sont pas respectées, l'accès à l'examen leur sera refusé.

33. Que se passe-t-il si un candidat ne se connecte pas à la session d'examen via l'application mobile et/ou s'il n'est pas en mesure de connecter la caméra de son smartphone et qu'il se connecte uniquement via l'application Internet ?

Il est impératif de connecter tous ses appareils via les canaux appropriés.

Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des exigences requises. Si certaines exigences ne sont pas respectées, l'accès à l'examen leur sera refusé.

34. Que se passe-t-il si un candidat n'est pas en mesure d'activer le partage d'écran pendant la configuration de ses appareils pour l'examen ?

Il est impératif de connecter tous ses appareils via les canaux appropriés.

Il revient aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des conditions de l'examen. Si certaines exigences ne sont pas respectées, l'accès à l'examen leur sera refusé.

35. Que se passe-t-il si un candidat ne satisfait pas aux exigences techniques durant les vérifications préalables à l'examen en amont de la session ?

Les candidats qui rencontrent des difficultés techniques le jour de l'examen sont invités à contacter VICTVS par l'intermédiaire de la messagerie instantanée. Aucun contact par téléphone ou courriel n'est autorisé.

Si les problèmes techniques persistent au-delà de 30 minutes avant le début de la session d'examen, les candidats ne seront pas autorisés à s'y présenter.

Il revient aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des conditions de l'examen. Si certaines exigences ne sont pas respectées, l'accès à l'examen leur sera refusé.

36. Quel est le rôle des surveillants le jour de l'examen ?

Leur mission consiste à veiller à l'intégrité de l'examen. Ils ne sont donc pas tenus de fournir une assistance en cas de problèmes techniques le jour de l'examen (et notamment en cas de problèmes de connexion).

Les candidats sont tenus de s'assurer en amont qu'ils satisfont à toutes les exigences préalables.

Les surveillants n'entreront pas en contact avec les candidats, avant ou après l'examen.

37. L'examen est-il disponible dans toutes les langues officielles de la FIFA ?

L'examen est proposé en allemand, anglais, espagnol et français.

38. Le matériel pédagogique est-il disponible dans toutes les langues officielles de la FIFA ?

Le matériel pédagogique est disponible en anglais, espagnol et français.

39. Est-il possible d'apporter des modifications au matériel pédagogique ?

Non.

40. Puis-je utiliser des copies (papier) imprimées du matériel de pédagogique ou de tout autre document pendant la session d'examen ?

Non. Les candidats ne sont pas autorisés à utiliser des copies papier du matériel pédagogique pendant l'examen.

La version électronique officielle du matériel pédagogique sera disponible sur la plateforme et pourra être consultée librement. L'utilisation de tout autre matériel non autorisé (notes, documents, dictionnaires, etc.) sera considérée comme une violation des règles.

Une calculatrice étant disponible sur la plateforme, aucune calculatrice personnelle n'est autorisée pendant la session d'examen.

41. Que se passe-t-il si un candidat n'est pas en mesure de présenter la pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue utilisée lors de la procédure de demande de licence au cours des vérifications préalables à l'examen ?

Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des exigences requises. Il est impératif d'avoir en sa possession le document utilisé lors de la procédure de demande de licence sur la plateforme au cours des vérifications préalables à l'examen.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

42. Que se passe-t-il si les informations indiquées sur la pièce d'identité présentée au cours des vérifications préalables à l'examen et/ou l'apparence physique du candidat ne correspondent pas à celles apparaissant sur la pièce d'identité utilisée lors de la procédure de demande de licence ?

Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des exigences requises. Veuillez vous assurer que les informations fournies au cours de la procédure de demande de licence correspondent à celles figurant sur la pièce d'identité (avec photo) valide utilisée au cours de la procédure de demande de licence sur la plateforme.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

43. La pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue que je compte utiliser lors de la procédure de demande de licence sur la plateforme contient des caractères non latins. Que dois-je faire ?

Il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité secondaire (avec photo) officiellement reconnue afin de vérifier les informations fournies sur la plateforme.

Il incombe exclusivement aux candidats de présenter les pièces d'identité nécessaires à la vérification de leur identité.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

44. La pièce d'identité (avec photo) officiellement reconnue que je compte utiliser lors de la procédure de demande de licence sur la plateforme a expiré. Que dois-je faire ?

Il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité secondaire (avec photo) officiellement reconnue afin de vérifier les informations fournies sur la plateforme.

Il incombe exclusivement aux candidats de présenter les pièces d'identité nécessaires à la vérification de leur identité.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

45. Quels sont les objets autorisés pendant la session d'examen ?

Les candidats peuvent apporter et utiliser les objets suivants au cours de la session d'examen, après consultation avec les surveillants au cours des vérifications préalables à l'examen (liste exhaustive):

- Paire de lunettes de vue avec verres correcteurs
- Contenant pour boissons non alcoolisées
- Matériel pédagogique (accessible uniquement par voie électronique sur les appareils approuvés)
- Feuille blanche et stylo ; le surveillant contrôle l'utilisation de ces objets et ordonne la destruction de tout brouillon à l'issue de la session d'examen
- Toute aide médicale ou dispositif d'aide aux personnes en situation de handicap (par ex. aides auditives) avec une ordonnance médicale ou similaire appropriée dont l'utilisation est validée par la FIFA, conformément aux règles

46. Que se passe-t-il si un candidat se trouve en possession d'un objet interdit au cours des vérifications préalables à l'examen ?

Si le candidat est en mesure de remédier à la situation, il sera autorisé à passer l'examen. Dans le cas contraire, son inscription sera annulée.

47. Que se passe-t-il si un candidat se trouve en possession d'un objet interdit pendant l'examen ?

Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à respecter l'ensemble des exigences requises. Dans le cas contraire, ils seront automatiquement disqualifiés et leur demande de licence sera donc rejetée. De plus, ils ne seront pas autorisés à repasser l'examen lors de la prochaine session disponible.

48. Je souhaite demander une adaptation de la session pour cause de handicap. Comment dois-je m'y prendre ?

Les candidats peuvent demander des adaptations raisonnables de la session d'examen (temps supplémentaire, utilisation d'un équipement médical spécial, etc.) sur la base de leur handicap médical. La charge de la preuve revient aux candidats, qui doivent présenter leur requête écrite à la FIFA.

Pour être valable, la demande doit être envoyée à la FIFA à l'adresse regulatory@fifa.org, selon les modalités prévues par la FIFA.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce sujet dans les règles.

49. Aurai-je la possibilité de me familiariser à l'avance avec la plateforme et le logiciel utilisés pour l'examen en ligne ?

Oui, une session d'initiation est organisée dans le cadre de l'examen blanc.

50. Qu'est-ce que l'examen blanc ? Est-il obligatoire ?

L'examen blanc est un entraînement **OBLIGATOIRE** que les candidats doivent passer sur la plateforme. Réalisé dans les conditions de l'examen, il permet de vérifier la compatibilité des appareils et leur conformité technique, mais aussi de se familiariser à ce contexte particulier.

L'examen blanc ne fait pas partie du matériel pédagogique ; il n'entre pas non plus dans le calcul de la note de l'examen.

Faute de se présenter à l'examen blanc dans les délais impartis, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'examen et sa demande de licence sera rejetée.

51. La FIFA propose-t-elle des tests pour évaluer les connaissances des candidats ?

Non. La FIFA ne propose pas de tests.

Veuillez noter que la FIFA n'organise ni ne parraine de formations préparatoires à l'examen. Le matériel pédagogique est considéré comme la seule ressource nécessaire à la préparation des candidats.

La participation à une formation préparatoire ne garantit en aucun cas le succès à l'examen, ni un accès privilégié à l'administration de la FIFA, ni une modification des délais applicables.

52. Est-il possible d'utiliser un deuxième écran pendant l'examen de la FIFA pour les agents ?

Non, aucun écran ou ordinateur supplémentaire n'est autorisé. Ceux-ci doivent être éteints, débranchés et tournés vers le mur le cas échéant. Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

53. Puis-je utiliser un VPN pour passer l'examen de la FIFA pour les agents ?

Non. Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

54. Est-il possible de commencer l'examen de la FIFA pour les agents immédiatement après s'être connecté à la plate-forme ?

Les candidats ne sont pas autorisés à commencer l'examen avant l'heure prévue. Celui-ci débutera après la saisie d'un code unique fourni par le surveillant.

55. Est-il possible d'utiliser d'autres logiciels/navigateurs ou de visiter des sites Internet externes pendant l'examen ?

Il est impératif d'accéder à l'interface de l'examen ainsi qu'aux autres documents et logiciels approuvés disponibles (matériel pédagogique, outil de traduction non officiel, etc.) directement depuis la plateforme.

Après avoir téléchargé et configuré le logiciel navigateur d'examen sécurisé, il ne vous sera plus possible d'ouvrir tout autre logiciel, site Internet externe, fichier ou onglet de navigation en dehors de ceux accessibles depuis l'interface de l'examen.

Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

56. Quelles sont les règles de comportement à respecter ?

Il vous est fortement recommandé de consulter les règles, qui énoncent notamment les comportements interdits suivants :

- Utiliser des objets interdits ou tout matériel électronique et de communication, à l'exception des appareils autorisés
- Communiquer ou tenter de communiquer avec qui que ce soit (hormis les surveillants) pendant la session d'examen, y compris si vous avez déjà remis votre copie
- Copier ou tenter de copier les réponses à l'examen sur une autre personne pendant la session d'examen
- Obtenir ou tenter d'obtenir au cours de la session d'examen des réponses à l'examen auprès de qui que ce soit, que cette personne participe à la session d'examen ou non
- Être impliqué dans un arrangement par le biais duquel une partie passe l'examen au nom d'une autre partie en se faisant passer pour elle ou en enfreignant les règles de quelque autre manière que ce soit

- Quitter la session d'examen pour quelque raison que ce soit sans y avoir été invité par un surveillant
- Enregistrer l'examen et/ou la session d'examen sur les appareils autorisés ou d'une autre manière, y compris par le biais de captures d'écran, de photos, de vidéos ou d'enregistrements audio
- Copier les questions ou les réponses de l'examen et/ou les transmettre à des tierces parties de quelque manière que ce soit
- Utiliser pendant la session d'examen des logiciels ou des sites Internet autres que la plateforme, le navigateur d'examen sécurisé, le matériel pédagogique et l'outil de traduction non officiel
- Se comporter de manière irrespectueuse et/ou utiliser un langage grossier à l'égard des surveillants et/ou de l'administration de la FIFA

Tout manquement d'un candidat à respecter les règles de comportement entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence. De plus, il ne sera pas autorisé à repasser l'examen lors de la prochaine session disponible.

57. Que se passe-t-il en cas de retard à l'examen ?

Tout candidat qui ne se présente pas à la session d'examen conformément à l'échéancier prévu par la FIFA sera exclu de l'examen.

58. Comment m'assurer de ne pas enfreindre les règles de comportement ?

Après avoir installé et configuré correctement le navigateur d'examen sécurisé, seul l'accès à l'interface de l'examen ainsi qu'aux autres documents et logiciels approuvés disponibles (matériel pédagogique, outil de traduction non officiel, etc.) directement sur la plateforme vous est accordé.

Veuillez noter qu'après avoir lancé le navigateur d'examen sécurisé, il vous sera interdit d'ouvrir tout autre logiciel, site Internet externe, fichier ou onglet de navigation autre que ceux accessibles depuis l'interface de l'examen.

La session d'examen est contrôlée en direct par des surveillants à l'aide d'une webcam, d'un microphone et de l'application mobile. Ces surveillants sont chargés de veiller au respect strict et objectif des règles. Veuillez noter que la session d'examen est enregistrée dans son intégralité. Tout comportement suspect, inapproprié ou ne respectant pas les règles entraînera l'annulation de l'examen de la part du surveillant.

Avant de commencer l'examen, il vous sera demandé de tester la compatibilité de vos appareils, de vérifier votre identité et de montrer au surveillant où vous vous trouvez pour passer l'examen.

Tout manquement d'un candidat à respecter les règles de comportement entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence. De plus, il ne sera pas autorisé à repasser l'examen lors de la prochaine session disponible.

59. J'ai une question le jour de l'examen. En quelle langue puis-je la poser ?

Une assistance vous sera proposée en anglais, espagnol et français le jour de l'examen.

60. Quelles langues parlent les surveillants ?

Les candidats pourront communiquer avec les surveillants en anglais espagnol ou français, en fonction de la langue choisie.

61. J'ai besoin d'une assistance technique avant, pendant ou après la session d'examen. Que dois-je faire ?

Les candidats peuvent consulter une série d'articles utiles et accéder à une messagerie instantanée sur le site d'assistance de VICTVS : support.victvs.com/category/knowledge-base/fifa.

Des coordonnées téléphoniques et électroniques sont également disponibles sur ce site.

Les jours d'examen, les candidats qui rencontrent des difficultés techniques sont invités à prendre contact UNIQUEMENT par l'intermédiaire de la messagerie instantanée.

62. Est-il possible de modifier son adresse électronique une fois la demande de licence envoyée via la plateforme ?

Les demandes de changement d'adresse électronique sont autorisées uniquement pendant la période d'assistance. Les demandes présentées après cette période ne seront pas traitées.

63. Est-il possible de quitter volontairement la session d'examen après avoir répondu à toutes les questions mais avant l'expiration de la limite de temps ?

Oui, vous pouvez quitter la session d'examen après avoir répondu à toutes les questions si vous le souhaitez. Vous devez cependant en informer le surveillant et attendre d'avoir reçu son autorisation avant de quitter la session d'examen.

Tout candidat tentant de quitter l'examen prématurément reçoit un message d'avertissement lui demandant de confirmer sa décision. Il est impossible d'accéder à nouveau à l'interface de l'examen afin de modifier les réponses soumises.

64. Mon ordinateur a dû redémarrer. Le compte à rebours de l'examen s'arrête-t-il en cas de déconnexion de la plateforme ?

Non. Les candidats sont priés de se reconnecter à la plateforme dès que possible car le temps qui leur est imparti pour passer l'examen continue de s'écouler même si leur ordinateur a redémarré. Les réponses sont enregistrées tant que l'ordinateur est connecté au serveur hôte de l'examen.

65. Je n'ai pas accès à Internet ou ma connexion est interrompue pendant l'examen de la FIFA pour les agents. Que dois-je faire ?

Veuillez noter qu'aucune aide ne peut vous être apportée dans un tel cas de figure, la FIFA n'étant pas responsable de ces problèmes. Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à disposer d'une connexion Internet stable pendant toute la durée de la session d'examen. Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen et le rejet de la demande de licence.

66. Je n'ai plus de batterie. Que dois-je faire ?

Il incombe exclusivement aux candidats de veiller à ce que leur appareil soit suffisamment chargé ou connecté à une source d'alimentation pendant toute la durée de l'examen. Tout manquement d'un candidat à satisfaire à ce critère entraîne l'annulation de l'examen.

67. Comment sont présentées les questions ?

Chaque question est présentée sur une seule page.

68. Ai-je le droit de faire une pause pendant la session d'examen de la FIFA pour les agents ?

Aucune pause (y compris pour aller aux toilettes) n'est accordée pendant la session d'examen. Tout départ non autorisé conduit à une exclusion de l'examen.

69. Je n'ai pas soumis mes réponses avant la fin du temps imparti. Que se passe-t-il ?

Vos réponses sont automatiquement soumises à l'issue des 60 minutes dont vous disposez pour répondre aux questions. Ce processus est automatique et la soumission de vos réponses ne sera donc pas confirmée par la FIFA.

70. Quand sont communiqués les résultats de l'examen ?

Les résultats de l'examen sont communiqués sur la plateforme et par courriel sous 30 jours ouvrables à compter de la date de la dernière session d'examen.

71. De combien de temps dispose un candidat pour demander à revoir ses réponses après avoir raté l'examen ?

Les candidats qui ont raté l'examen peuvent consulter leurs réponses pendant une période de trois jours, via un lien qui leur est communiqué par courriel.

72. Comment se déroule la procédure de demande de révision des réponses ?

Afin de simplifier et d'accélérer cette procédure, les résultats sont présentés avec les bonnes réponses.

Après avoir vérifié leurs résultats, les candidats peuvent présenter une demande de révision à regulatory@fifa.org, conformément aux conditions générales énoncées dans les règles.

Une demande de révision doit présenter des arguments clairs et indiquer quelle(s) question(s) sont concernées. La FIFA étudiera uniquement les demandes portant sur des erreurs fondamentales et évidentes dans l'application de ses règlements et des autres documents du matériel pédagogique.

Les plaintes concernant des questions techniques ne sont pas considérées comme une raison valable de révision. Le secrétariat général de la FIFA se réserve le droit de fournir une explication détaillée au candidat concernant sa demande de révision.

Les demandes de révision doivent intervenir dans les délais impartis.

73. Quelle est la marche à suivre pour signaler un incident survenu pendant ma session d'examen ?

Si votre plainte concerne un ou plusieurs problèmes techniques, vous pouvez contacter VICTVS à l'adresse suivante : <https://support.victvs.com/fifa-complaints/>.

Les plaintes portant sur d'autres sujets peuvent être adressées à regulatory@fifa.org.